



Prangins, le 14 novembre 2024

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 novembre 2024

Président : M. Yvan BUCCIOL

Rapporteur : M. Gérald MULLER

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

- vu le préavis municipal No. 62/2024 concernant la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- I. d'approuver le règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires et ses annexes, *tel qu'amendé* par la Municipalité :
Titre annexe 4 du préavis No. 62/2024 :
~~« Liste des communes ayant adopté le présent règlement »~~
« Liste des communes ayant adopté le Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires »
- II. de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport.

Extrait conforme, le certifiant

Yvan Buccioli



Président



Dominique Rogers



Secrétaire